

Journals

No. 118

Monday, November 26, 2001

11:00 a.m.

Journaux

N^o 118

Le lundi 26 novembre 2001

11 heures

PRAYERS

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 11:00 a.m., pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The House resumed consideration of the motion of Mr. Pankiw (Saskatoon—Humboldt), seconded by Mr. Grewal (Surrey Central), — That, in the opinion of this House, the government should immediately amend the Criminal Code to create a separate category of offences and punishments for computer hackers and persons who wilfully or maliciously export computer viruses, both of whose activities disrupt the normal conduct of electronic business in Canada. (*Private Members' Business M-80*)

The debate continued.

At 11:45 a.m., pursuant to Standing Order 93, the Speaker interrupted the proceedings.

The question was put on the motion and, pursuant to Order made on Tuesday, November 20, 2001, the recorded division was deferred until Tuesday, November 27, 2001, at the expiry of the time provided for Oral Questions.

GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the consideration at report stage of Bill C-36, An Act to amend the Criminal Code, the Official Secrets Act, the Canada Evidence Act, the Proceeds of Crime (Money Laundering) Act and other Acts, and to enact measures respecting the registration of charities in order to combat terrorism, as reported by the Standing Committee on Justice and Human Rights with amendments.

Pursuant to Standing Order 76.1(5), the Speaker selected and grouped for debate the following motions:

Group No. 1 — Motions Nos. 1 to 4.

Group No. 2 — Motion No. 6.

Group No. 3 — Motions Nos. 7 to 9.

Group No. 4 — Motions Nos. 10 and 13.

PRIÈRE

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 11 heures, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des affaires émanant des députés.

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Pankiw (Saskatoon—Humboldt), appuyé par M. Grewal (Surrey-Centre), — Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait immédiatement modifier le Code criminel pour créer une catégorie distincte d'infractions et de peines pour les pirates de l'informatique et les personnes qui exportent volontairement ou avec une intention malveillante des virus informatiques, car ces deux activités perturbent le commerce électronique normal au Canada. (*Affaires émanant des députés M-80*)

Le débat se poursuit.

À 11 h 45, conformément à l'article 93 du Règlement, le Président interrompt les délibérations.

La motion est mise aux voix et, conformément à l'ordre adopté le mardi 20 novembre 2001, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mardi 27 novembre 2001, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-36, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur les secrets officiels, la Loi sur la preuve au Canada, la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et d'autres lois, et édictant des mesures à l'égard de l'enregistrement des organismes de bienfaisance, en vue de combattre le terrorisme, dont le Comité permanent de la justice et des droits de la personne a fait rapport avec des amendements.

Conformément à l'article 76.1(5) du Règlement, le Président choisit et groupe pour débat les motions suivantes :

Groupe n^o 1 — Motions n^{os} 1 à 4.

Groupe n^o 2 — Motion n^o 6.

Groupe n^o 3 — Motions n^{os} 7 à 9.

Groupe n^o 4 — Motions n^{os} 10 et 13.

Group No. 1

Mr. Reid (Lanark—Carleton), seconded by Mr. Penson (Peace River), moved Motion No. 1, — That Bill C-36, in Clause 4, be amended by replacing line 46 on page 13 and lines 1 to 4 on page 14 with the following:

“(i) that is committed, in whole or in part with the”

Mr. Clark (Calgary Centre), seconded by Mr. MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough), moved Motion No. 2, — That Bill C-36, in Clause 4, be amended by adding after line 19 on page 17 the following:

“(1.2) The Governor in Council may, by regulation, establish the criteria to be used by the Solicitor General in making the recommendation to place an entity on the list referred to in subsection (1).

(1.3) Before making the regulations referred to in subsection (1.2), the list of criteria, or any amendment thereto, must be tabled in the House of Commons and be debated within 10 sitting days after being tabled.”

Mr. Clark (Calgary Centre), seconded by Mr. MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough), moved Motion No. 3, — That Bill C-36, in Clause 4, be amended by replacing line 30 on page 17 with the following:

“the applicant no longer be a listed entity.”

Mr. Clark (Calgary Centre), seconded by Mr. MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough), moved Motion No. 4, — That Bill C-36, in Clause 4, be amended by adding after line 3 on page 35 the following:

“(11.1) In any proceeding under this section, the presiding judge may appoint counsel to represent any person subject to the investigative hearing.”

Debate arose on the motions in Group No. 1.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

WAYS AND MEANS

Pursuant to Standing Order 83(2), at the request of Mr. Martin (Minister of Finance), an Order of the Day was designated for the consideration of a Ways and Means motion for a Budget presentation on Monday, December 10, 2001, at 4:00 p.m.

Groupe n° 1

M. Reid (Lanark—Carleton), appuyé par M. Penson (Peace River), propose la motion n° 1, — Que le projet de loi C-36, à l'article 4, soit modifié par substitution, aux lignes 36 à 41, page 13, de ce qui suit :

« (i) d'une part, commis en vue — exclusivement ou »

M. Clark (Calgary-Centre), appuyé par M. MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough), propose la motion n° 2, — Que le projet de loi C-36, à l'article 4, soit modifié par adjonction, après la ligne 17, page 17, de ce qui suit :

« (1.2) Le gouverneur en conseil peut, par règlement, établir les critères à suivre par le solliciteur général dans la prise de décision de recommander l'inscription d'une entité sur la liste visée au paragraphe (1).

(1.3) Avant de prendre un règlement en application du paragraphe (1.2), la liste de critères, ou toute modification à celle-ci, doit être déposée à la Chambre des communes et faire l'objet d'un débat dans les dix jours suivant le dépôt. »

M. Clark (Calgary-Centre), appuyé par M. MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough), propose la motion n° 3, — Que le projet de loi C-36, à l'article 4, soit modifié par substitution, aux lignes 25 et 26, page 17, de ce qui suit :

« demande, il est réputé avoir décidé de recommander la radiation. »

M. Clark (Calgary-Centre), appuyé par M. MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough), propose la motion n° 4, — Que le projet de loi C-36, à l'article 4, soit modifié par adjonction, après la ligne 5, page 35, de ce qui suit :

« (11.1) Dans toute procédure visée au présent article, le juge qui préside peut désigner un avocat pour représenter une personne assujettie à l'investigation. »

Il s'élève un débat sur les motions du groupe n° 1.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

VOIES ET MOYENS

Conformément à l'article 83(2) du Règlement, à la demande de M. Martin (ministre des Finances), un ordre du jour est désigné pour l'étude d'une motion des voies et moyens ayant pour objet la présentation d'un exposé budgétaire, le lundi 10 décembre 2001, à 16 heures.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

TABLING OF DOCUMENTS

Pursuant to Standing Order 32(2), Mr. Regan (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) laid upon the Table, — Government responses, pursuant to Standing Order 36(8), to the following petitions:

— No. 371-0395 concerning the steel industry. — Sessional Paper No. 8545-371-79-01;

— No. 371-0397 concerning the Robert Latimer case. — Sessional Paper No. 8545-371-58-03;

— No. 371-0414 concerning gasoline additives. — Sessional Paper No. 8545-371-13-05.

PRESENTING REPORTS FROM COMMITTEES

Mr. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora), from the Standing Committee on Finance, presented the Tenth Report of the Committee (Securing our Future). — Sessional Paper No. 8510-371-96.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 74*) was tabled.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

— by Ms. Gagnon (Québec), one concerning Acadians (No. 371-0475);

— by Mr. Adams (Peterborough), two concerning cruelty to animals (Nos. 371-0476 and 371-0477) and one concerning health care services (No. 371-0478).

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration at report stage of Bill C-36, An Act to amend the Criminal Code, the Official Secrets Act, the Canada Evidence Act, the Proceeds of Crime (Money Laundering) Act and other Acts, and to enact measures respecting the registration of charities in order to combat terrorism, as reported by the Standing Committee on Justice and Human Rights with amendments;

And of the motions in Group No. 1 (Motions Nos. 1 to 4).

NOTICE OF MOTION

Mr. Boudria (Minister of State and Leader of the Government in the House of Commons) gave notice of the intention to move a motion at the next sitting of the House, pursuant to Standing Order 78(3), for the purpose of allotting a specified number of days or hours for the consideration and disposal of the report stage and third reading stage of Bill C-36, An Act to amend the Criminal Code, the Official Secrets Act, the Canada Evidence Act, the

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, M. Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes) dépose sur le Bureau, — Réponses du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, aux pétitions suivantes :

— n° 371-0395 au sujet de l'industrie de l'acier. — Document parlementaire n° 8545-371-79-01;

— n° 371-0397 au sujet de l'affaire Robert Latimer. — Document parlementaire n° 8545-371-58-03;

— n° 371-0414 au sujet des additifs dans l'essence. — Document parlementaire n° 8545-371-13-05.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS

M. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora), du Comité permanent des finances, présente le dixième rapport de ce Comité (Assurer notre avenir). — Document parlementaire n° 8510-371-96.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunion n° 74*) est déposé.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

— par M^{me} Gagnon (Québec), une au sujet des Acadiens (n° 371-0475);

— par M. Adams (Peterborough), deux au sujet de la cruauté aux animaux (n°s 371-0476 et 371-0477) et une au sujet des services de la santé (n° 371-0478).

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-36, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur les secrets officiels, la Loi sur la preuve au Canada, la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et d'autres lois, et édictant des mesures à l'égard de l'enregistrement des organismes de bienfaisance, en vue de combattre le terrorisme, dont le Comité permanent de la justice et des droits de la personne a fait rapport avec des amendements;

Et des motions du groupe n° 1 (motions n°s 1 à 4).

AVIS DE MOTION

M. Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes) donne avis de l'intention de proposer à une séance ultérieure de la Chambre, conformément à l'article 78 (3) du Règlement, une motion attribuant un nombre spécifié de jours ou d'heures pour l'étude et la disposition de l'étape du rapport et de l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-36, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur les secrets officiels, la Loi sur la preuve au Canada, la Loi sur le recyclage des produits de la

Proceeds of Crime (Money Laundering) Act and other Acts, and to enact measures respecting the registration of charities in order to combat terrorism.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration at report stage of Bill C-36, An Act to amend the Criminal Code, the Official Secrets Act, the Canada Evidence Act, the Proceeds of Crime (Money Laundering) Act and other Acts, and to enact measures respecting the registration of charities in order to combat terrorism, as reported by the Standing Committee on Justice and Human Rights with amendments;

And of the motions in Group No. 1 (Motions Nos. 1 to 4).

The question was put on Motions Nos. 1 to 4, and pursuant to Standing Order 76.1(8), the recorded divisions were deferred

Group No. 2

Mr. Reid (Lanark—Carleton), seconded by Mr. Penson (Peace River), moved Motion No. 6, — That Bill C-36, in Clause 29, be amended by adding after line 18 on page 62 the following:

“In no case shall a person be bound to secrecy for a period exceeding fifteen years, unless otherwise indicated by the deputy head.”

Debate arose on the motion in Group No. 2.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), a paper deposited with the Clerk of the House was laid upon the Table as follows:

— by Mr. Manley (Minister of Foreign Affairs) — Copy of Regulations amending the United Nations Suppression of Terrorism Regulations (SOR/2001-491 and SOR/2001-492), pursuant to the United Nations Act, R.S. 1985, c. U-2, sbs. 4(1). — Sessional Paper No. 8560-371-592-07. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade*)

ADJOURNMENT

At 6:30 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

criminalité et d'autres lois, et édictant des mesures à l'égard de l'enregistrement des organismes de bienfaisance, en vue de combattre le terrorisme.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-36, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur les secrets officiels, la Loi sur la preuve au Canada, la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et d'autres lois, et édictant des mesures à l'égard de l'enregistrement des organismes de bienfaisance, en vue de combattre le terrorisme, dont le Comité permanent de la justice et des droits de la personne a fait rapport avec des amendements;

Et des motions du groupe n° 1 (motions n°s 1 à 4).

Les motions n°s 1 à 4 sont mises aux voix et, conformément à l'article 76.1(8) du Règlement, les votes par appel nominal sont différés.

Groupe n° 2

M. Reid (Lanark—Carleton), appuyé par M. Penson (Peace River), propose la motion n° 6, — Que le projet de loi C-36, à l'article 29, soit modifié par adjonction, après la ligne 14, page 62, de ce qui suit :

« Aucune personne ne peut être astreinte au secret pour une période de plus de quinze ans, sauf indication contraire de l'administrateur général. »

Il s'élève un débat sur la motion du groupe n° 2.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, un document remis au Greffier de la Chambre est déposé sur le Bureau de la Chambre comme suit :

— par M. Manley (ministre des Affaires étrangères) — Copie du Règlement modifiant le Règlement d'application de la résolution des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme (DORS/2001-491 et DORS/2001-492), conformément à la Loi sur les Nations Unies, L.R. 1985, ch. U-2, par. 4(1). — Document parlementaire n° 8560-371-592-07. (*Conformément à l'article 32 (5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international*)

AJOURNEMENT

À 18 h 30, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.